

OUVERTURE D'UN ACCUEIL MULTISITES CLISSON-GORGES

Face à la saturation de la structure d'accueil de la Maison de l'Enfance de Clisson, la Communauté de communes de la Vallée de Clisson et les villes de Clisson et Gorges ont décidé d'ouvrir une antenne de l'accueil de loisirs de Clisson à Gorges du 5 juillet 2010 au 31 juillet 2010 pour tous les petits gorgeois âgés de 3 à 12 ans.

1 - Un peu d'histoire

- 1993 : municipalisation du centre de loisirs de Clisson accueillant les clissonnais âgés de 3 à 12 ans.
- 2000 : convention d'utilisation entre les villes de Clisson et Gorges du centre de loisirs de Clisson par les gorgeois ⇒ participation financière progressive de la ville de Gorges.
- 2004 : financement du centre de loisirs de Clisson par la Communauté de communes de la Vallée de Clisson pour les 6-12 ans.
- Depuis 2008 : convention de mise à disposition des services entre la ville de Clisson et la Communauté de communes pour l'accueil de loisirs 3-12 ans de Clisson.

2 - Présentation de l'accueil de loisirs de Clisson

a - Le site

L'accueil de loisirs se situe dans les locaux de la Maison de l'Enfance à Clisson, esplanade de Klettgau.

b - Le projet éducatif

Répondre aux besoins des parents en permettant à leurs enfants de bénéficier de bonnes conditions d'accueil et de vie en collectivité.

Les missions :

- L'accueil : *concevoir un accueil des enfants et de leurs parents, basé sur le respect des personnes et de leurs besoins.*
- La bienveillance : *être attentif à l'autre et le valoriser pour favoriser son épanouissement « volonté qui vise le bien et le bonheur d'autrui ».*
- La prévention : *proposer des garde-fous face à des comportements à risques limités à la prévention secondaire (information généraliste ou en direction d'un public ciblé - pas de prise en charge des déviations).*
- La coéducation : *considérer l'enfant comme une personne en construction au sein d'un réseau éducatif.*
- L'ouverture : *aller au-delà des structures, à la rencontre du monde.*

c - Les capacités d'accueil

En juillet et août, le site de la Maison de l'Enfance est habilité pour 40 enfants de 3-6 ans et au maximum pour 90 enfants de 6-12 ans. La fréquentation annuelle de l'accueil de loisirs sans hébergement était de 10 277 journées d'accueil en 2009.

d - L'équipe de direction et d'animation

Elle est composée d'une directrice permanente et de son adjoint et respecte les taux d'encadrement édictés par le Ministère de la Jeunesse et des Sports : 1 animateur pour 8 enfants de 3-6 ans et 1 animateur pour 12 enfants de 6-12 ans.

3 - Le constat

En 2006 : saturation des mercredis pour les enfants âgés de 3 à 6 ans dans les locaux de la Maison de l'Enfance de Clisson

- expérimentation d'une ouverture de 24 places dans les locaux de l'accueil périscolaire de Gorges durant 3 mois uniquement et pour les gorgeois âgés de 3 à 6 ans,
- arrêt de l'expérience après 6 mercredis pour inscriptions insuffisantes.

En juillet 2008 et juillet 2009, le même phénomène de saturation de la structure est constaté. En 2009, sur 339 enfants inscrits en liste d'attente, 37 n'ont pas trouvé de solution.

4 - L'ouverture d'une extension temporaire de l'accueil de loisirs de Clisson à Gorges

Face à cette problématique, il a été décidé d'ouvrir, du 5 juillet au 31 juillet 2010, une extension de l'accueil de loisirs de Clisson dans les locaux de l'accueil périscolaire de Gorges.

4 - Le fonctionnement de l'accueil multisites en juillet

- Une même direction : Laurianne Mourlhon - professionnelle de l'animation (remplaçante de Annelise Jegat en juillet).
- Les mêmes thématiques hebdomadaires, les mêmes sorties à la journée ou à la piscine Aqua'val, les mêmes nuitées.
- Des spécificités chaque semaine (cf. le programme d'animation).

Maison de l'enfance de Clisson :

Une équipe de 9 animateurs sous la Direction adjointe de Sébastien Legeai (adjoint à l'année du service ALSH - APS de la ville de Clisson).

Antenne de Gorges :

Une équipe de 9 animateurs sous la Direction adjointe de Julie Gallot (adjointe à l'année du service APS de la ville de Gorges).

Afin de mesurer le bien fondé de l'expérimentation et en plein accord avec les élus de la Communauté de communes et des deux communes, tous les enfants gorgeois seront accueillis à Gorges en juillet 2010. Aucune demande de dérogation ne sera envisagée.

Pour tout renseignement, les parents peuvent contacter l'accueil de la Maison de l'Enfance de Clisson au 02 40 54 29 50.

CONTACTS PRESSE

Yvon Fitamant

Directeur Enfance et Action Educative

Ville de Clisson

02 40 54 29 50

Nathalie Renaud

Responsable du service Enfance Jeunesse

Communauté de communes de la Vallée de Clisson

02 40 54 75 15